

Mai-juin 2002

Lettre d'information bimestrielle de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies

Dans ce numéro...

- 2 Des progrès encourageants en matière d'harmonisation des données de demandes de traitement
- 3 *Club Health 2002*: lignes directrices pour des soirées festives en toute sécurité
- 4 Chronique: tendances actuelles de la consommation de drogues et défis pour la politique de santé publique
- 5 La CND accueille le nouveau responsable "drogues" de l'ONU
- 6 Séminaire de formation Reitox sur les demandes de traitement
- 7 Nouveaux produits et services de l'OEDT
- 8 Comité scientifique: dernières nouvelles

Les législations relatives aux drogues: équilibre entre sanction et traitement

Les législations relatives aux drogues en vigueur au sein de l'Union européenne évoluent lentement vers un compromis entre le libéral et le répressif, mais l'équilibre entre sanction et traitement demeure fragile. Telle est la conclusion du 2^{ème} numéro d'*Objectif drogues*, la nouvelle série de briefings politiques de l'OEDT, consacré à la question des "Consommateurs de drogues et la législation au sein de l'UE".

Paru en mars, ce numéro examine quelques-unes des principales tendances de ces dernières années en matière de législation relative aux drogues. Il montre notamment comment les différents pays jonglent avec leurs obligations en matière de répression des contrevenants toxicomanes, tout en proposant assistance et traitement aux toxicomanes.

Dans l'élaboration de leur législation nationale relative aux drogues, les États membres de l'UE ont tenu compte de leurs propres caractéristiques, de leur culture et de leurs priorités. Il en résulte une variété d'approches au sein de l'UE sur la consommation illicite de drogues. "Pourtant, une mise en relation des législations et des pratiques en vigueur montre que les approches nationales sont moins divergentes au sein de l'UE qu'on aurait pu le penser", souligne le briefing. "Dans de nombreux pays, les autorités judiciaires et administratives recherchent de plus en plus fréquemment les possibilités d'acquiescer les contrevenants ou, à défaut, des dispositions permettant d'éviter des condamnations, par exemple avertissements, amendes, suspension du permis de conduire, etc."

Les évolutions de ces cinq dernières années montrent que l'on assiste à l'émergence de lois et de directives semblables concernant la consommation de drogues. Elles témoignent d'une plus grande clémence des mesures contre l'usage des drogues. Le briefing montre par ailleurs que la législation s'aligne de plus en plus sur les pratiques: "Certains pays légitiment désormais des pratiques



Photo: DigitalVision

Une mise en relation des législations et des pratiques en vigueur montre que les approches nationales sont moins divergentes au sein de l'UE qu'on aurait pu le penser

PMMA: le compte à rebours est lancé dans l'UE

Au total, 18 870 comprimés contenant du PMMA ont été saisis au cours de 29 interventions dans les 15 États membres de l'UE, depuis juin 2000

Les États membres de l'UE arrivent au terme du délai de trois mois à l'issue duquel ils doivent mettre en place des mesures de contrôle et des sanctions pénales relatives à une nouvelle drogue synthétique, le PMMA. Cette échéance a été imposée par décision du Conseil le 28 février dernier, définissant le PMMA comme une substance devant être contrôlée au sein de l'UE⁽¹⁾.

Cette décision, prise dans le cadre de l'action commune relative aux nouvelles drogues synthétiques de 1997, marque la fin du processus d'évaluation

des risques lancé en 2001 par l'OEDT et ses partenaires, qui a mis en évidence les risques sociaux et sanitaires de cette substance. Conformément à leur législation, les États membres instaureront désormais les mesures nécessaires au titre de la Convention des Nations unies de 1971 sur les substances psychotropes.

Quatre États membres de l'UE ont été confrontés au problème du trafic et de la distribution de PMMA. Au total, 18 870 comprimés contenant du PMMA ont été saisis au cours de 29 interventions dans les 15 États membres de l'UE depuis juin 2000.

(¹) Décision prenant effet le 7 mars.

Suite à la page 8

Phénomène de la drogue

Des progrès encourageants en matière d'harmonisation des données de demandes de traitement

Pour la première fois, cette année, 12 des 15 États membres de l'UE ont fourni à l'OEDT des données sur les patients admis en traitement, en suivant les lignes directrices normalisées de l'agence relatives à l'indicateur de demande de traitement ⁽¹⁾. Ces lignes directrices résultent d'une initiative commune entre l'OEDT et le Groupe Pompidou, formalisée en 2000. Les informations collectées concernent notamment les substances utilisées, le type de centre de traitement, les modèles de consommation, ainsi que la situation socio-démographique des patients.

L'exercice de collecte des données, portant sur l'année 2000, a mobilisé au total 1 702 centres de traitement à travers l'Europe (dont 1 535 centres ambulatoires). En suivant les mêmes normes, les centres ont fourni des données cumulées sur 170 444 patients. Ces données ont montré que la majorité des patients (154 235 personnes) avaient commencé un traitement dans des centres ambulatoires, les autres (16 209 personnes) étant enregistrés dans d'autres structures, principalement des hôpitaux, des centres de services à bas seuil, des centres pénitentiaires et autres.

Cet exercice représente une grande avancée dans l'amélioration de la comparabilité des données de demande de traitement. Cependant, il reste plusieurs défis importants à relever. Il est en effet nécessaire d'améliorer la couverture de la gamme de services de traitement antidrogue, offerts non seulement dans les centres ambulatoires spécialisés mais surtout par les services à bas seuil ou les médecins généralistes dans les pays où ils ont un rôle majeur en matière de traitement (par exemple pour les traitements de substitution). Il est également important de traiter de façon approfondie les questions relatives à la qualité et à



Photo: Corel

la confidentialité des données, et de mettre en place des mécanismes plus efficaces de rapport électronique des données.

En 2003, ce processus d'harmonisation des données sera étendu à d'autres centres afin d'obtenir un panorama complet des demandes de traitement en Europe. Les données ci-dessus nous permettent déjà de commencer à définir et comparer les profils des patients suivant un traitement en Europe.

Linda Montanari

⁽¹⁾ http://www.emcdda.org/situation/themes/demand_treatment.shtml

Un rapport complet peut être téléchargé à l'adresse: http://www.emcdda.org/multimedia/project_reports/situation/treatment_indicator_report.pdf

Évaluation de la disponibilité des drogues illicites

La disponibilité des drogues illicites est en général considérée comme un facteur important pour comprendre la consommation des drogues, ses modèles d'utilisation et ses conséquences. Elle peut être évaluée du point de vue du consommateur (demande) comme de celui du fournisseur.

Pour avoir un meilleur aperçu de la manière dont l'accès aux drogues peut influencer la demande, l'OEDT travaille sur la mise en place d'indicateurs relatifs à la disponibilité des drogues dans la rue, au sein de l'UE. Ces derniers permettront également de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif 4 du Plan d'action de l'UE en matière de lutte contre la drogue (2000–2004) ⁽¹⁾.

Dans un premier temps, l'OEDT explorera la disponibilité au niveau de l'utilisateur, en incluant des questions sur l'accès aux drogues dans les enquêtes démographiques. Un module de trois à quatre questions sera compilé et pourra, par la suite, être intégré aux lignes directrices existantes de l'OEDT sur les enquêtes démographiques.

Des experts se réuniront à l'OEDT les 21 et 22 mai pour examiner un échantillon de questions relatives à la disponibilité et à l'accessibilité des drogues, figurant actuellement dans les questionnaires d'enquêtes de population des 15 États membres. Ils en évalueront la valeur et la pertinence, ainsi que le potentiel à fournir un aperçu complet de la disponibilité des drogues au sein de l'UE.

Chloé Carpentier

⁽¹⁾ "Diminuer significativement sur cinq ans la disponibilité des drogues illicites".

Réduction des risques: résultats des dernières recherches

La 13^{ème} conférence internationale sur la réduction des risques liés à la drogue s'est déroulée à Ljubljana, en Slovénie, du 3 au 7 mars. Plus de 1 000 scientifiques, prestataires de services et décideurs politiques ont participé à cet événement, actuellement l'un des plus influents rassemblements scientifiques internationaux en matière de drogues.

Cette année, une attention toute particulière a été accordée à la recrudescence alarmante du VIH et à la consommation de drogue par voie intraveineuse en Europe orientale. Des informations inédites ont été présentées sur des thèmes aussi variés que les salles d'injection, les essais de prescription d'héroïne et les questions juridiques liées à la réduction des risques, l'ethnographie et les drogues, ainsi que les prévisions concernant l'impact futur du VIH.

L'OEDT a organisé quatre sessions pendant l'événement: les coûts économiques de la consommation de drogues, le modèle mathématique des différentes tendances, l'initiation à l'injection et, enfin, la réduction des risques dans les régions européennes. Un réseau de réduction des risques liés aux drogues, regroupant les pays d'Europe occidentale, a été mis en place pendant la conférence par *Mainline* et LSD, deux organismes néerlandais coordonnant l'action des groupes de soutien aux toxicomanes.

Les résumés de la conférence sont disponibles à l'adresse: <http://www.ihrc2002.net/abstracts.html>

Lucas Wiessing

Réponses

Club Health 2002: lignes directrices pour des soirées festives en toute sécurité

L'élaboration de lignes directrices internationales pour la prévention des risques sanitaires dans les lieux festifs nocturnes a été l'un des thèmes phares de *Club Health 2002*, la 2^{ème} conférence internationale sur les abus de substances dans les lieux festifs et les problèmes de santé connexes, qui s'est tenue du 24 au 27 mars derniers à Rimini (Italie). La déclaration de Rimini, définissant les points clés à insérer dans les lignes directrices, a été adoptée lors de la réunion. Une vaste mise en œuvre de ces lignes directrices est prévue au sein de l'UE pour 2003, avec le soutien de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les lignes directrices pour des soirées festives en toute sécurité visent à minimiser les risques sanitaires les plus fréquemment encourus par les jeunes fréquentant les discothèques. Les mesures pourraient inclure l'approvisionnement en eau potable, la mise à disposition de salles *chill-out* climatisées pour éviter toute surchauffe, une meilleure formation du personnel des discothèques en soins de premier secours, ainsi que la facilitation du travail des équipes de proximité dans leurs activités de prévention. De telles lignes directrices existent déjà dans beaucoup d'États membres de l'UE ⁽¹⁾, mais leur application par les propriétaires de discothèques ou par les autorités locales compétentes est encore très irrégulière.

Outre ces lignes directrices, la conférence s'est également intéressée aux aspects neurobiologiques et psychiatriques de la consommation de drogues et de la musique techno, et des questions connexes, telles que la prévention des maladies sexuellement transmissibles (suite à une forte poussée des cas de gonorrhée et de syphilis dans plusieurs villes du Royaume-Uni liée aux milieux festifs). Les campagnes médiatiques et des interventions sur le terrain ont également été abordées.

La conférence, organisée par la Région Emilia-Romagna, en association avec l'université John Moore de Liverpool, s'est déroulée dans le même cadre que la plus grande foire disco en Italie. L'ampleur de cette foire a montré combien ce milieu est influent industriellement et économiquement.

Gregor Burkhart

⁽¹⁾ Les lignes directrices du Royaume-Uni concernant les soirées festives en toute sécurité peuvent être téléchargées à l'adresse: <http://www.clubhealth.org.uk/pages/downloads.htm>



Photo: Diário de Notícias

Des lignes directrices pour des soirées festives en toute sécurité existent déjà dans beaucoup d'États membres de l'UE, mais leur application par les propriétaires de discothèques ou par les autorités locales compétentes est encore très irrégulière

Banque d'instruments d'évaluation

Depuis son inauguration en juin 2000, la banque d'instruments d'évaluation (Evaluation Instruments Bank/EIB) de l'OECD s'est considérablement développée tant en termes d'instruments disponibles qu'en langues représentées.

Le nombre de consultation de l'EIB a également augmenté.

Afin de susciter un intérêt croissant pour la banque de données, l'OECD réfléchit désormais sur les moyens de promouvoir le produit et d'améliorer la qualité de son contenu.

Ainsi, au lieu de collecter le plus d'instruments possibles, l'Observatoire s'efforce actuellement de sélectionner minutieusement des instruments d'évaluation d'excellente qualité, disponibles dans plusieurs langues de l'UE et largement utilisés en Europe. Grâce à ces améliorations, l'OECD espère accroître le nombre des utilisateurs de l'EIB, permettant ainsi à ce produit de réaliser pleinement son potentiel.

Ulrik Solberg et Gregor Burkhart

http://www.emcdda.org/responses/methods_tools/eib.shtml

EDDRA: exemples de bonnes pratiques

Les organisations criminelles exploitent à des fins financières les travestis, les femmes et les mineurs dans des situations de précarité sociale chronique. La prostitution, associée à la consommation de drogues pour financer une dépendance ou pour faire face à un mode de vie difficile, est également monnaie courante.

Le centre et le sud de l'Italie n'ont pas échappé à ces fléaux. Dans les régions des Marches, des Abruzzes et de Molise, une équipe de bénévoles et de professionnels travaille avec des groupes de ce type. L'initiative, intitulée *On the road* ⁽¹⁾, comprend des séances de conseil individuel, un travail de proximité et de responsabilisation et assure la promotion d'un réseau entre les structures d'assistance formelles et non formelles et le système de droit pénal. Les acteurs de ce projet sont amenés au quotidien à apporter des conseils, renforcer l'estime de soi, fournir une formation continue et inciter à la recherche active d'emploi. Dans le cadre de l'évaluation de l'initiative, les acteurs du projet étudient des questions allant du niveau de satisfaction des bénéficiaires à l'impact stratégique des politiques locales en matière de drogue.

Petra Paula Merino

⁽¹⁾ Pour de plus amples informations, voir: http://www.emcdda.org/responses/methods_tools/eddra.shtml

À lire

Société avec drogues: enjeux et limites



Les débats français sur les drogues ont profondément évolué ces dernières années, l'éradication totale des drogues laissant de plus en plus souvent la place à la réduction des risques dans le discours officiel.

Société avec drogues: enjeux et limites est une anthologie d'articles de professionnels dans ces domaines analysant les nouveaux problèmes et pratiques, défiant la conception traditionnelle d'une société sans drogue. L'ouvrage se présente en trois parties: la première traite de l'utilisation de produits psychotropes par des populations non stigmatisées, comme les lycéens et les sportifs. Se succèdent ensuite plusieurs chapitres s'intéressant aux dispositifs d'aide aux usagers de drogues, dont le travail de proximité, les points-écoute et les groupes d'autosupport. Enfin, la dernière partie examine la politique relative aux drogues et l'équilibre existant entre la répression et les problèmes de santé publique, en montrant combien il est difficile de renverser les logiques de fonctionnement d'institutions comme la police. Ainsi, cet ouvrage permet de mieux appréhender les modèles de consommation de drogues, afin de nourrir une réflexion pour l'élaboration d'une politique de santé publique efficace.

Auteurs: divers (dirigés par Claude Faugeron et Michel Kokoreff) • **Publié par:** Éditions érès • **Langue:** Français • **Date:** février 2002 • **ISBN:** 2-86586-996-2 • **Prix:** 23 € • **Commandes:** <http://www.edition-eres.com>

L'OECD est responsable de la sélection des ouvrages cités sous cette rubrique et du texte présenté. Toutefois, le contenu des ouvrages et les avis qu'ils expriment relèvent de la responsabilité des auteurs eux-mêmes.

Chronique

Tendances actuelles de la consommation de drogues et défis pour la politique de santé publique

La consommation de drogues illicites et les réponses à y apporter ont considérablement changé en Europe ces 20 dernières années.

Au sein de l'UE, environ 50 millions de personnes (soit 20% des 15-64 ans) ont consommé du cannabis au moins une fois dans leur vie, soit deux fois plus qu'il y a 10 ans. Malgré une prédominance relativement élevée, l'impact de la consommation de cannabis sur la santé publique semble assez faible et ne concerner qu'une minorité de grands consommateurs. Dans certains pays, on note une augmentation du nombre d'usagers demandant de l'aide pour des problèmes liés au cannabis. Alors que ce constat reflète en partie une prévalence accrue, la consommation de ces usagers n'est souvent qu'un des composants d'un vaste ensemble de difficultés personnelles et sociales.

Alors que les débats politiques se concentrent actuellement sur la dépénalisation et la légalisation (ou non), le défi, du point de vue de la santé publique, est de développer des approches crédibles de la promotion de la santé, la réduction des risques et le traitement, dans un contexte actuel où le cannabis est très facilement accessible et dont la consommation en milieu récréatif est banalisée chez la plupart des jeunes socialement intégrés.

Contrairement au cannabis, la prévalence de la consommation problématique de drogues, impliquant héroïne, crack-cocaïne ou injection de drogues, est faible (1 à 1,5 million de personnes, soit environ 0,5 % des 15-64 ans de l'UE), mais son impact sur la santé publique est très élevé. En effet, la plupart des décès liés à la drogue et des maladies infectieuses (VIH/SIDA, hépatites B et C, tuberculose) touchent cette catégorie d'usagers. La prévalence européenne globale de la consommation problématique de drogues, stable au cours de ces dernières années, est actuellement en évolution. En effet, la consommation de cocaïne, et de crack en particulier, s'élève dans certains pays, alors que la consommation d'héroïne est en diminution. Dans d'autres pays, la consommation d'héroïne a augmenté, essentiellement l'héroïne à fumer.

La consommation problématique de drogues constitue un défi de taille pour la santé publique. Environ 50 à 80 % des toxicomanes par voie intraveineuse sont atteints d'hépatite C. Cette constatation implique des coûts médicaux plus élevés à l'avenir et souligne que la maîtrise de la propagation de ces maladies infectieuses entre (et par les) toxicomanes par voie intraveineuse demeure une priorité. Différentes réponses ont vu le jour au cours de ces dix dernières années. Parallèlement au traitement de sevrage, plus de 300 000 patients dans l'UE suivent désormais un traitement de substitution. Le lien étroit existant entre consommation problématique de drogues, privation et exclusion sociale montre que les réponses individuelles doivent être associées à une action sociale plus large relative à des problèmes plus vastes au niveau de la communauté.

La consommation de drogues synthétiques (ecstasy et amphétamines) et de cocaïne a considérablement augmenté au cours des 10 dernières années, en particulier chez les 15-30 ans. Les taux de consommation sont supérieurs à ceux de l'héroïne, mais bien inférieurs à ceux du cannabis. Contrairement aux consommateurs d'héroïne, les usagers des drogues synthétiques sont des individus socialement intégrés, dont la consommation a lieu dans un contexte récréatif. Alors que la consommation est dans la plupart des cas irrégulière, une minorité non négligeable d'usagers qui consomment régulièrement à des fins "récréatives", s'expose à de graves problèmes de santé, doublés de lourdes conséquences sociales. Les défis de santé publique sont d'une grande complexité. En effet, la consommation de ces drogues s'inscrit dans le cadre d'une poly-toxicomanie plus vaste. Par ailleurs, les contextes dans lesquels s'effectue cette consommation s'enracinent dans les styles de vie des jeunes, largement exploités et renforcés par des



Photo: Sergio Santos

intérêts commerciaux (campagnes publicitaires pour marques de vêtements, musique). Dans de nombreux pays, les mesures d'interdiction des "raves" ont laissé place à des mesures plus pragmatiques de réduction des risques. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour relever les défis posés par les nouveaux modèles de consommation de drogues de la dernière décennie.

Richard Hartnoll

Élargissement

Évaluation des systèmes nationaux d'observation des drogues

L'évaluation des systèmes nationaux d'observation des drogues devient de plus en plus importante dans la perspective de l'élargissement de l'UE et de la participation progressive des pays candidats aux activités de l'OEDT.

La Commission européenne a financé toute une gamme d'initiatives pour aider les pays non-membres de l'UE à établir ou renforcer leurs points focaux nationaux conformément au modèle Reitox. Ces activités impliquent différents services et programmes de la Commission ainsi que les 15 États membres et des organisations internationales.

Depuis février 2001, l'OEDT développe des outils d'évaluation normalisés et un cadre de référence qui ont été testés dans les 13 pays candidats. L'OEDT et la Commission européenne affichent un vif intérêt pour le développement de ces outils. Un atelier commun a été organisé le 20 mars par l'OEDT et l'Office de coopération *Europe Aid* pour un premier échange d'expériences. Suite à cet atelier, un manuel sera publié par le projet Phare-OEDT de coopération au cours des prochains mois pour contribuer à la diffusion et à l'application de la méthodologie dans différents pays.

L'OEDT et la Commission européenne affichent un vif intérêt pour le développement d'outils d'évaluation normalisés

Alexis Goosdeel

Partenaires

La CND accueille le nouveau responsable "drogues" de l'ONU

La Commission des stupéfiants (CND), le principal organe des Nations unies d'élaboration de politiques en matière de contrôle des drogues, a tenu sa 45^{ème} session à Vienne du 11 au 15 mars. Le nouveau directeur de l'Office des Nations unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime (OCDPC), António Maria Costa (Italie), a été salué lors de cet événement et devrait prendre ses fonctions en juin. Une délégation de l'OEDT a participé à la session en tant qu'observateur.

Les préparatifs du "débat ministériel" devant se tenir à la 46^{ème} session de la Commission des stupéfiants en 2003 ont fait partie des principaux sujets de discussion de la réunion. Il a été décidé qu'il se concentrerait sur l'évaluation des progrès réalisés et des difficultés rencontrées par rapport aux objectifs fixés lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale de 1988 des Nations unies consacrée au problème de la drogue. Parmi les autres thèmes abordés à Vienne, soulignons: l'offre et la demande d'opiacés à des fins médicales et scientifiques, les dispositions concernant les voyageurs sous traitement pour des drogues sous contrôle international et le renforcement de la coopération internationale dans le contrôle de la culture du pavot à opium.

La situation en Afghanistan a fait l'objet d'une attention particulière lors de la réunion. Le PNUCID a récemment ouvert son bureau de Kaboul et participe aux analyses et réformes des systèmes juridiques ainsi qu'aux projets de renforcement des capacités visant à instaurer des agences afghanes de répression et de contrôle des drogues.

Ignacio Vázquez Molini

Drugs-Lex

Nouveaux gouvernements, nouvelles politiques

Italie

Le gouvernement italien prépare actuellement une réforme de la loi relative à la lutte contre la drogue (309/90). Selon ce qui a été reporté dans les médias, la loi modifiée devrait supprimer la distinction entre les drogues dites "dures" et celles dites "douces", accroître le nombre et l'importance des programmes de sevrage, créer des structures de sevrage dans le système carcéral et améliorer les mécanismes d'évaluation pour les activités de traitement.

Une autorité de coordination a été mise en place sous la responsabilité directe du premier ministre, Silvio Berlusconi, et un coordinateur national en matière de drogue, Pietro Soggiu, a en outre été nommé (voir également p.6).

Suite à ces développements, le premier plan d'action italien en matière de lutte contre la drogue sera présenté dans les prochains mois, et de nombreuses initiatives sont prévues dans ce cadre.

Portugal

Alors que le gouvernement italien procède à d'importants changements, le nouveau gouvernement portugais, sous la houlette du premier ministre Durão Barroso, a pour sa part annoncé qu'il poursuivrait les efforts et les objectifs de ses prédécesseurs. Le nouveau programme gouvernemental (<http://www.portugal.gov.pt>) souligne que "l'efficacité des actions de lutte contre la toxicomanie dépend principalement de la stabilité de la politique actuelle". Au Portugal, une nouvelle loi

sur la dépénalisation de la consommation et de la possession pour usage personnel de drogues est entrée en vigueur en juillet 2001 (voir <http://eldd.emcdda.org>). Toutefois, le nouveau gouvernement a annoncé que pour des raisons budgétaires essentiellement, il réduirait de 50 % la capacité de l'agence gouvernementale de coordination antidrogue (IPDT).

Suite au renouvellement des gouvernements prévu en France et en Allemagne dans les semaines à venir et vu que le problème de la drogue figure en bonne place à l'ordre du jour politique, de nouveaux développements sont également prévisibles dans les politiques de lutte contre la drogue de ces pays.

Danilo Ballotta

Reitox

Séminaire de formation sur les demandes de traitement

Le premier séminaire de formation Reitox sur l'indicateur de la demande de traitement a été organisé à Utrecht les 13 et 14 mars.

Les experts en matière de collecte et d'analyse de données de traitement qui ont participé à la réunion provenaient de 10 pays candidats d'Europe centrale et orientale et de certains États membres de l'UE.

Parmi les thèmes abordés, on relève: les problèmes de méthodologie dans la mise en œuvre du protocole de la demande de traitement européen (voir p.2), les progrès réalisés dans l'établissement de systèmes d'information nationaux dans les pays candidats, les résultats des données de traitement au niveau européen et dans des pays spécifiques (Espagne, Pays-Bas, Royaume-Uni) et les possibilités de développements futurs en matière d'analyse des données (par exemple, régression logistique pour établir les profils de risque des patients). Le séminaire a permis aux experts d'échanger des expériences en vue d'améliorer les systèmes d'information nationaux.

Linda Montanari

Point focal italien

Suite aux récentes réformes du nouveau gouvernement italien, les responsabilités du département des affaires sociales de la Présidence du Conseil des ministres ont été transférées, tout comme celles du ministère du travail, au nouveau ministère du travail et des politiques sociales. Cette nouvelle structure regroupe deux nouveaux départements – politiques sociales et sécurité sociale; et politiques du travail – divisés en 12 directions générales (DG). La DG responsable de la prévention et de la réinsertion des toxicomanes et alcooliques, et de l'observatoire national des drogues et des toxicomanies, est désormais le nouveau siège du point focal Reitox italien. Un coordinateur national en matière de drogue, a également été nommé. Il est responsable de la coordination entre les différents ministères travaillant dans le domaine de la drogue, du programme triennal national de lutte contre la drogue et d'une proposition au gouvernement pour la modification de la législation italienne en matière de drogue (DPR 309/90) (voir p.5).

Silvia Zanone, Point focal national italien

Ministère du travail et des politiques sociales, direction générale pour la prévention et la réinsertion des toxicomanes et alcooliques, Via Fornovo 8, Rome.
Tél.: ++ 39 06 36 75 48 02. <http://www.minwelfare.it>

En lumière

Point focal national autrichien

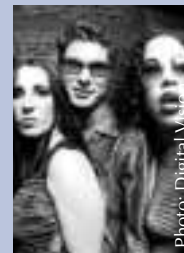
Österreichisches Bundesinstitut für Gesundheitswesen (ÖBIG)

Les jeunes et la drogue: problèmes et besoins en matière de prévention est le titre d'une étude menée par le point focal national autrichien pour le département de la politique de la jeunesse du ministère fédéral de la sécurité sociale et des générations. Disponible en allemand, cette étude peut être téléchargée à l'adresse suivante: <http://www.oebig.at>

L'étude porte principalement sur les facteurs de protection et de risque liés à la consommation problématique de drogues chez les jeunes. Elle s'intéresse également à la nécessité de mener des actions de prévention pour des groupes cibles particuliers.

Une des principales recommandations du projet est de cibler les activités dites "d'intégration" dans le travail de terrain auprès des jeunes afin de combler les lacunes des services périscolaires pour les jeunes à risque. Le principal objectif est de considérer ces jeunes avant tout comme des adolescents ayant des caractéristiques, conditions et problèmes propres à leur âge et non de façon isolée comme des toxicomanes. Fondés sur le "principe de l'intégration", les services de la jeunesse et du bien-être joueront un rôle essentiel de coordination en matière de prévention et de mesures spécifiques à des drogues.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter: Sabine Haas, ÖBIG, Stubenring 6, A-1010 Vienne. Tél.: ++ 43 1 51 56 11 60.
Fax: ++ 43 1 513 84 72. <http://www.oebig.at>



Nouvelles drogues synthétiques

Le GHB, drogue à des fins récréatives, est encore présent dans la plupart des États membres de l'UE, mais le nombre de déclarations d'intoxications mortelles a diminué en 2001. Ce constat pourrait résulter d'une meilleure connaissance parmi les usagers potentiels des risques de cette drogue (par exemple, en combinaison avec l'alcool). Par ailleurs, la kétamine, dont l'offre est toutefois limitée dans les 15 États membres, pourrait encore être utilisée à des fins non médicales dans certains lieux (par exemple, les soirées dansantes) ou par des groupes de consommateurs spécifiques (par exemple, les consommateurs d'opiacés).

Telles sont certaines des conclusions d'un récent rapport d'étape de l'OEDT et d'Europol établi suite à une année de surveillance de ces substances en 2001 qui elle-même faisait suite aux évaluations des risques menées en 2000. Les résultats ont été présentés le 11 avril au groupe de travail horizontal "Drogues" du Conseil qui a salué le rapport.

Le rapport, qui fournit une mise à jour détaillée sur la production, le trafic, les modes de consommation et les conséquences sanitaires des deux substances, indique qu'aucun autre changement significatif n'a eu lieu en 2001.

Lena Westberg

Produits et services

Nouvelles publications Rapports d'évaluation des risques: kétamine et GHB

L'OEDT vient de publier deux rapports sur l'évaluation des risques de la kétamine et de l'acide gamma-hydroxybutyrique (GHB).

Les exercices d'évaluation des risques ont été menés en 2000 dans le cadre de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques. En mars 2001, le Conseil "Justice et affaires intérieures" de l'UE a adopté des conclusions formelles qui invitent les États membres à surveiller activement ces deux drogues (voir communiqué de presse à l'adresse <http://www.emcdda.org/data/docs/14en.pdf>).

Les nouvelles publications font état des résultats et conclusions des exercices précédents. Entre autres, elles rassemblent les différents éléments utilisés pour évaluer les deux substances, dont: les rapports finaux d'évaluation des risques, les contributions d'Europol et de l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments, une révision des données pharmacotoxicologiques, des preuves épidémiologiques des risques connexes pour la santé publique et des

preuves sociologiques et criminologiques.

Les publications sont disponibles gratuitement sur demande auprès de l'OEDT. Elles peuvent également être téléchargées à l'adresse http://www.emcdda.org/info-point/publications/risk_assessments.shtml

Rosemary de Sousa

À paraître

- *Prosecution of drug users in Europe: varying pathways to similar objectives*, série Insights de l'OEDT, N° 5.

- "Mesurer la prévalence et l'incidence de la consommation de drogues", série *Objectif drogues* de l'OEDT (briefings politiques), N° 3.

Pour toute information complémentaire sur l'ensemble des publications de l'OEDT et les modalités de commande, consulter le site web de l'OEDT (<http://www.emcdda.org/info-point/publications.shtml>).



Report on the risk assessment of ketamine in the framework of the joint action on new synthetic drugs.

Disponible en anglais.



Report on the risk assessment of GHB in the framework of the joint action on new synthetic drugs.

Disponible en anglais.

Objectif drogues

Le troisième numéro d'*Objectif drogues*, la nouvelle série de briefings politiques de l'OEDT, sera publié à la mi-mai dans les 11 langues de l'UE et en norvégien. Ce numéro porte sur la mesure de la prévalence et de l'incidence de la consommation de drogues et sur les indicateurs pour les politiques de prévention de la toxicomanie dans l'UE.

Les lecteurs souhaitant s'abonner gratuitement à ces briefings sont invités à en faire la demande par courrier électronique (info@emcdda.org) en indiquant la version linguistique et la quantité souhaitée. Vos commentaires sont les bienvenus et peuvent nous être transmis par courrier électronique à la même adresse.

Voir la prochaine édition de *Drugnet Europe* pour plus de détails.

Ressources

Des produits utiles sur le phénomène de la drogue

Rapport américain sur les stupéfiants

Le Bureau for International Narcotics and Law-Enforcement Affairs du département d'État américain a publié son rapport *International Narcotics Control Strategy Report* au mois de mars. Ce rapport, couvrant les activités de contrôle des drogues illicites et de blanchiment d'argent dans plus de 140 pays, est la seule publication complète du gouvernement américain concernant les activités mondiales de contrôle des drogues illicites en dehors des États-Unis (<http://www.state.gov/g/inl/rls/nrcrpt>).

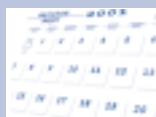
Rapport du Royaume-Uni sur les drogues

DrugScope, le point focal national Reitox du Royaume-Uni a publié en ligne son *Rapport annuel 2001* sur la drogue (<http://www.drugscope.org.uk/druginfo/drugreport.asp>). Ce rapport fournit des informations et des analyses sur la prévalence, les politiques de lutte contre la drogue, les réponses, les stratégies de réduction de la demande et des statistiques officielles.

Site web IEA

Le site web de l'*Instituto para el Estudio de las Adicciones* (IEA) (<http://www.lasdrogas.info>) espagnol a été le premier site espagnol sur la toxicomanie. Depuis son lancement en 1996, il a reçu une mention honorable dans le cadre du prix de la Reine Sofia contre la drogue et a été salué par le *Plan Nacional sobre Drogas* espagnol. Le site web est divisé en deux rubriques: l'une générale (informations pour le public) et l'autre professionnelle (ressources, bases de données).

Les organisations souhaitant faire connaître des lettres d'information, magazines, sites web, CD-ROM ou toute autre ressource sont invitées à utiliser l'adresse suivante: Kathryn.Robertson@emcdda.org



Calendrier 2002

Réunions de l'OEDT

- 6-8 mai:** Cours de formation de l'Académie Reitox sur quatre indicateurs clés de l'OEDT, Madrid.
- 21-22 mai:** Réunion d'experts de l'OEDT sur le développement de mesures sur la disponibilité des drogues dans les enquêtes démographiques, Lisbonne.
- 22 mai:** Réunion d'experts de l'OEDT sur une analyse conjointe de la banque de données européenne sur les enquêtes démographiques, Lisbonne.
- 23-24 mai:** Réunion annuelle du groupe d'experts de l'OEDT sur l'utilisation des drogues par la population, Lisbonne.
- 27 mai:** 3^{ème} réunion du groupe de travail sur le suivi de l'évaluation Reitox, Lisbonne.
- 28-29 mai:** 3^{ème} réunion des correspondants juridiques pour la Base de données juridiques européenne sur les drogues, Lisbonne.
- 10-11 juin:** Séminaire spécialisé de l'Académie Reitox sur la collecte de données en matière de réduction de la demande, Riga.
- 18-21 juin:** 24^{ème} réunion des responsables des points focaux Reitox, Lisbonne.
- 24-25 juin:** Réunion annuelle du groupe d'experts de l'OEDT sur l'indicateur clé des décès liés à la drogue, Lisbonne.

Réunions externes

- 14-16 mai:** Pratiques fiables et approches intégrées du traitement, Centre pour la réinsertion médicalement assistée, Oslo.
- 27-28 mai:** 3^{ème} réunion du groupe d'experts spécialisés dans l'épidémiologie et les problèmes de drogues, Groupe Pompidou, Strasbourg.
- 28-29 mai:** 2^{ème} rencontre du groupe de projet *Tracking long-term trends with treatment demand data*, Groupe Pompidou, Strasbourg.
- 21-22 juin:** 3^{ème} réunion du réseau sur la prescription médicale d'héroïne, Comité central pour le traitement des héroïnomanes, Utrecht.
- 26 juin:** Journée internationale des Nations unies contre l'abus et le trafic illicite des drogues, 2002.

Réunions de l'UE

- 3 mai:** Groupe de travail horizontal "Drogues", Bruxelles.
- 21 mai:** Réunion des coordinateurs nationaux en matière de drogue de l'UE et des pays candidats, Présidence espagnole, Salamanque.
- 6-7 juin:** Groupe de travail horizontal "Drogues", Bruxelles.

Organes statutaires

Comité scientifique

Le Comité scientifique de l'OEDT s'est réuni à Lisbonne les 4 et 5 avril. Lors de la réunion, des rapports d'avancement ont été présentés sur l'évaluation externe des points focaux Reitox, la décision du Conseil du 28 février soumettant le PMMA à des mesures de contrôle (voir p. 1) et la poursuite de l'élaboration des lignes directrices pour l'évaluation des risques des nouvelles drogues synthétiques (action commune de 1997). Le comité a également convenu de fournir un retour sur la qualité des informations qui seront utilisées dans le *Rapport annuel 2002* de l'OEDT.

Au cours de cette séance, les sous-commissions de l'organe principal, établies en 2001 pour fournir leur contribution aux objectifs scientifiques de l'OEDT, se sont réunies pour la première fois. Ces quatre sous-commissions, correspondant aux principaux domaines de travail de l'Observatoire, ont examiné le programme de travail actuel avec le personnel de l'OEDT et ont fait part des résultats lors de la séance plénière.

La prochaine réunion du Comité scientifique aura lieu les 12 et 13 décembre.

Lena Westberg

Suite da la page 1

devenues courantes. Ce faisant, ils alignent la législation sur les pratiques de la police et des procureurs, rehaussant ainsi la crédibilité de la loi."

En Espagne, en Italie et au Portugal, on ne prévoit pas de peine en cas de détention de drogue pour usage personnel. Les autorités appliquent davantage des sanctions administratives. Depuis 2001, la législation luxembourgeoise ne prévoit qu'une amende pour la consommation de cannabis, son transport, sa détention et son acquisition en vue d'une consommation personnelle. Par ailleurs (en Belgique, au Danemark, en Allemagne et en Autriche), les législations et les directives stipulent que les primo-contrevenants convaincus de détention illicite de drogue, en particulier de cannabis, ne doivent pas être sanctionnés. En France, une directive de 1999 recommande une intervention limitée à une mise en garde pour les délits de consommation de drogue.

Aux Pays-Bas, la détention de quantités réduites de cannabis pour usage personnel est interdite par la loi, mais tolérée dans certaines circonstances. En Irlande, la détention de cannabis est passible d'une amende à l'issue de la première ou deuxième condamnation, alors qu'une peine d'emprisonnement est possible à partir de la troisième infraction. Au Royaume Uni, le ministre de l'intérieur a suggéré en 2001 de faire passer le cannabis de la classe B à la classe C, pour que sa détention pour usage personnel ne soit plus à l'avenir une infraction donnant lieu à une arrestation.

Cependant, à l'autre extrémité de l'échelle, la législation en matière d'interdiction des drogues serait appliquée "à la lettre" en Grèce, en Finlande, en Suède et en Norvège, pays voisin de l'UE.



est publié par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), Lisbonne. L'OEDT est une agence indépendante de

l'Union européenne créée en 1993 pour fournir à la Communauté et aux États membres "des informations objectives, fiables et comparables" sur le phénomène des drogues et des toxicomanies. *Drugnet Europe* est publié six fois par an en espagnol, allemand, anglais, français et portugais. Langue originale: anglais. Tous les articles peuvent être reproduits sous réserve de mentionner la source. Pour les abonnements gratuits, veuillez spécifier vos besoins à l'adresse électronique suivante: info@emcdda.org